

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS

Procès-verbal du conseil d'administration régulier de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis, tenu au 1534, boul. Jacques-Cartier à Mont-Joli le 9 juillet 2024 à compter de 10 h 48, sous la présidence de M. Martin Soucy.

1. Ouverture de l'assemblée

Sont présents

M. Martin Soucy	Maire de Mont-Joli	MRC de La Mitis
M. Georges Guénard	Maire de Saint-Vianney	MRC de La Matapédia
M. Georges Deschênes	Maire de Saint-Gabriel	MRC de La Mitis
Mme Sylvie Blanchette	Mairesse d'Amqui	MRC de La Matapédia
M. Sébastien Lévesque	Maire de Sainte-Ère	MRC de La Matapédia
M. Pascal Rioux	Maire de Saint-Donat	MRC de La Mitis

Sont aussi présents

M. Vincent Dufour	Directeur général	Régie
M. Joël Tremblay	Directeur général	MRC de La Matapédia
M. Marcel Moreau	Directeur général	MRC de La Mitis
Mme Karolyne Beauchamp	Conseillère GMR	Régie

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2024-34

Il est proposé par M. Pascal Rioux, appuyé par M. Sébastien Lévesque et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 juin 2024
4. Comptes à payer
5. Comptes à recevoir
6. Multiplateforme- suivi
7. Collecte

- 7.1 Collecte
- 7.2 Conteneurs à chargement arrière
- 8. Conditions de travail – suivi
- 9. Divers
- 10. Levée de l’assemblée

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 juin 2024

Résolution 2024-35

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l’unanimité d’adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 11 juin 2024 tel que présenté. Le procès-verbal ayant été transmis avec l’avis de convocation, le conseil en est dispensé de lecture.

4. Comptes à payer

Résolution 2024-36

Prélèvements	# 920 à 923	10 796.81 \$
Dépôts directs et prêts	# 500512-500529	491 327.30 \$
Salaires	# 501824-501834	15 052.72 \$
Total		517 179.83 \$

De ce montant, 17 812.11 \$ concerne le projet de multiplateforme.

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par M. Sébastien Lévesque et résolu à l’unanimité d’accepter les comptes à payer de juin 2024 pour un total de 517 179.83 \$.

5. Comptes à recevoir

M. Vincent Dufour présente les comptes à recevoir au 30 juin 2024.

6. Multiplateforme - suivi

M. Vincent Dufour fait une mise à jour des informations concernant le projet de multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse.

7. Collecte

7.1 Collecte-mandat

Résolution 2024-37

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 2024-16, la RITMR a autorisé le lancement d'un appel d'offres pour la collecte des matières résiduelles 2025-2029 dans les MRC de La Matapédia et de La Mitis;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres a eu lieu du 17 avril au 27 mai 2024;

CONSIDÉRANT QU'il n'y avait qu'un seul soumissionnaire, Matrec, et que ce dernier a déposé une soumission jugée conforme;

CONSIDÉRANT QUE l'article 938.3 du Code municipal du Québec permet la négociation d'un prix à la baisse lorsqu'il n'y a qu'un seul soumissionnaire;

CONSIDÉRANT QUE suite à ces négociations le prix de Matrec pour ce contrat est de 4 758 159.24 \$ avec taxes pour les deux lots.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Sébastien Lévesque et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat de collecte des matières résiduelles 2025-2029 à l'entreprise Matrec pour les lots #1 et #2 pour un total de 4 758 159.24\$ taxes incluses.

7.2 Conteneurs à chargement arrière

Résolution 2024-38

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Vincent Dufour, directeur général, à déposer les appels d'offres suivant :

- Appel d'offres pour la modification de conteneurs à chargement arrière pour La Matapédia;
- Appel d'offres pour l'acquisition de conteneurs à chargement avant pour La Matapédia.

8. Conditions de travail - suivi

Résolution 2024-39

Il est proposé par Mme Sylvie Blanchette, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité de mandater la MRC de La Mitis et sa conseillère en ressources humaines, Sabrina Simard, comme ressource d'accompagnement pour la mise à jour des conditions de travail de la RITMR.

9. Divers

Aucun point divers.

10. Levée de l'assemblée

Résolution 2024-40

Il est proposé par M. Georges Guénard de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 12 h 02.

Martin Soucy
Président

Vincent Dufour
Directeur général et secrétaire-trésorier